

Rapport de la commission spéciale dans le cadre du processus de ré-accréditation des BTS

Evaluation du BTS Génie Technique au Lycée des Arts et Métiers

Table des matières

INTRODUCTION	2
1. L'objet de la ré-accréditation	2
2. La procédure de ré-accréditation	2
3. La rédaction du rapport	4
4. Rappel des conditions de l'accréditation initiale (31 mai 2010) :	4
5. La commission spéciale	4
6. La collecte de données	5
EVALUATION DE L'ADEQUATION AUX CRITERES DE RÉ-ACCREDITATION	6
1. Domaine d'examen : La gestion et l'organisation de la formation	6
• Attente 1 : La qualité du pilotage est démontrée	6
• Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace	7
• Attente 3 : Le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants	8
2. Domaine d'examen : les ressources employées	10
• Attente 4 : le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage	10
• Attente 5 : Le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes ...	10
• Attente 6 : Les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes	11
3. Domaine d'examen : les résultats de la formation	12
• Attente 7 : Les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage sont atteints	12
• Attente 8 : Le Lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation	13
4. Récapitulatif	14

INTRODUCTION

1. L'objet de la ré-accréditation

Le but de la procédure d'accréditation est de garantir la qualité présente et à venir des programmes de formation. Elle veille notamment à garantir le renouvellement des contenus des enseignements et à ce que les méthodes d'apprentissage soient appropriées aux objectifs des formations en question.

Les objectifs de la procédure d'évaluation pour le renouvellement de l'accréditation sont les suivants :

- a) vérifier que le programme est enseigné en accord avec les principes du rapport initial d'accréditation, qu'il mène aux résultats attendus en utilisant les ressources appropriées et qu'un système d'assurance qualité interne est appliqué ;
- b) vérifier que le programme est soumis à un contrôle interne approprié et que les données à la fois qualitatives et quantitatives aient été utilisées pour surveiller son développement et mettre en exergue les propositions d'améliorations pertinentes ;
- c) vérifier que les informations sont fiables et pertinentes pour les différents acteurs des formations de BTS ;
- d) formuler des recommandations et/ou des suggestions pour l'amélioration du programme.

2. La procédure de ré-accréditation

La procédure de demande de renouvellement d'une accréditation se déroule en sept phases :

- 1. le lycée envoie sa demande de renouvellement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ci-après « Le Ministère ») ;
- 2. le Ministère accuse réception de la demande du lycée et informe le Comité ;

3. le Ministère envoie le guide de ré-accréditation au lycée ;
4. le lycée procède à son auto-évaluation, constitue son dossier et l'envoie au Ministère, qui le transmet au Comité ;
5. le Comité étudie le dossier et procède à l'évaluation externe à l'établissement avec la commission spéciale établie pour l'occasion, composée d'experts et de membres du Comité ;
6. le Comité rédige le rapport d'évaluation et un avis d'accréditation qu'il communique au Ministère ;
7. le Ministère prend une décision quant au renouvellement de l'accréditation et la communique au lycée.

Le lycée a préparé sa demande de renouvellement de l'accréditation en conduisant son auto-évaluation. Le dossier de renouvellement a été transmis au Ministère puis au Comité en février 2016.

La procédure de ré-accréditation s'est appuyée sur les critères initiaux, mais en étudiant particulièrement les trois domaines d'examen ci-dessous :

- I. la gestion et l'organisation de la formation ;
- II. les ressources employées ;
- III. les résultats de la formation.

Le premier domaine d'examen est relatif à la création de la formation et à la conformité de celle-ci à son projet initial : pertinence économique et sociale, gestion académique, information publique, mise en place du système d'assurance qualité interne.

Le second domaine d'examen porte sur les ressources humaines, matérielles et de soutien mises en place depuis la création du programme.

Le troisième domaine d'examen est celui de l'analyse des résultats de la formation. Le lycée doit assurer à l'étudiant l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'une carrière académique, professionnelle ou dans la recherche. Les résultats du diplôme et de la formation sont analysés par rapport à l'employabilité des étudiants (succès de placement sur le marché du travail) et à la satisfaction des acteurs impliqués dans la mise en place de la formation.

3. La rédaction du rapport

Chacun des experts de la commission spéciale a rédigé un rapport d'expertise à la suite de la visite du lycée et sur la base des éléments fournis et complétés durant cette journée. Ces différentes contributions ont été recueillies par le secrétaire de la commission afin de rédiger un rapport. Une version provisoire du rapport a été transmise au lycée. Le rapport a été débattu par le Comité d'accréditation réuni le 22 juin 2016.

Le rapport comprend des conditions, de nature suspensives, auxquelles le lycée doit souscrire pour obtenir la ré-accréditation pleine et entière du programme. Il comprend également des recommandations, inscrites dans l'avis du comité d'accréditation, et dont le lycée doit tenir compte pour améliorer la qualité de la formation.

4. Rappel des conditions de l'accréditation initiale (31 mai 2010) :

Le Comité d'accréditation a donné un avis favorable pour l'accréditation du BTS Génie technique proposé par le Lycée Technique des Arts et Métiers.

- *Sous condition que :*

- a) Soient mis en place des mécanismes de garantie de la qualité interne (stratégie, instruments, mécanismes de retour d'information, comité de suivi et de perfectionnement de la formation qui associe des représentants du monde professionnel), et d'un groupe de pilotage qualité.
- b) La mise en place d'un stage d'insertion communiquant les bases pratiques d'une formation pratique et constituant éventuellement un moyen de sélection.
- c) Des garanties soient données sur la disponibilité du corps enseignant nécessaire à la mise en œuvre du programme de formation.

- *Recommandations :*

- a) Les infrastructures devront être étendues pour s'adapter à certains besoins spécifiques de la nouvelle formation du BTS Génie Technique.

5. La commission spéciale

La commission spéciale a été constituée afin d'évaluer le niveau d'atteinte des critères de ré-accréditation établis par le Comité d'accréditation des BTS et validés par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Cette commission était composée :

- d'un expert du monde professionnel, **Ralph USELDINGER**, professeur associé à l'Université de Luxembourg ;
- d'un responsable d'établissement, **Jean-Marie TRAPANI**, proviseur du Lycée Cité César Baggio (Lilles) ;

- de deux membres du comité d'accréditation : **Marc KIEFFER** et **Bruno CURVALE** ;
- du Secrétaire Général du comité, **Fabrice HÉNARD**.

6. La collecte de données

Les experts de la commission ont pu s'appuyer sur le dossier de ré-accréditation fourni par le lycée ainsi que des recherches documentaires sur l'établissement. Pour compléter cette base, la commission spéciale s'est entretenue lors d'une visite sur place le 12 Mai 2016, avec :

- la directrice du lycée : **Véronique SCHABER** ;
- le directeur-adjoint : **Jean-Paul GREISCH** ;
- le coordinateur de la formation : **André SCHWARTZ** ;
- le groupe curriculaire ;
- des étudiants ;
- des employeurs.

EVALUATION DE L'ADEQUATION AUX CRITERES DE RÉ-ACCREDITATION

1. Domaine d'examen : La gestion et l'organisation de la formation

- **Attente 1 : La qualité du pilotage est démontrée**

Conformément au règlement grand-ducal du 23 février 2010, le pilotage de la formation est assuré par un groupe curriculaire qui se compose du directeur adjoint du LAM, un coordinateur du programme et des différents enseignants intervenant dans la formation.

Le groupe curriculaire est composé de deux professeurs-ingénieurs permanents et deux intervenants externes. Cette diversité permet au groupe de mettre en perspective les considérations pédagogiques avec les réalités de l'entreprise. Depuis l'ouverture du BTS, le groupe curriculaire a pu maintenir un rapport théorie/pratique fortement orienté vers la pratique (1/3 théorie et 2/3 pratique), tout en apportant un soin particulier à la qualité de la pédagogie. Ce BTS couvre des matières hautement techniques, qui exigent des enseignants (permanents et professionnels) une approche pédagogique facilitant l'apprentissage. En effet certains étudiants n'ont pas toujours le socle de connaissances techniques à l'entrée du BTS. La commission spéciale estime que le groupe curriculaire a particulièrement bien traité cet aspect.

Les rôles des membres du groupe curriculaire sont correctement répartis et connus de chacun des membres. L'organigramme du BTS est clair et actualisé.

Le directeur-adjoint participe au groupe des directeurs de BTS au Luxembourg et apporte au groupe curriculaire des informations sur le mode de fonctionnement et les évolutions des autres BTS au Luxembourg.

La commission spéciale souligne la forte motivation du groupe curriculaire et la reconnaissance de son travail par les enseignants du BTS.

La commission spéciale s'interroge sur la capacité du coordinateur de ce BTS à cumuler cette fonction exigeante avec la coordination du BTS Génie Automatique dont il a également la charge. En outre, l'implication du coordinateur du BTS va bien au-delà des fonctions qui lui sont attribuées. Il suit par exemple de manière étroite les étudiants, y compris sur des aspects non directement liés au BTS. Il consacre un temps important à l'accompagnement des intervenants externes, surtout ceux qui enseignent peu d'heures par an et qui risquent d'être déconnectés de la communauté enseignante du BTS. La commission spéciale estime qu'il conviendrait de ré-étudier les fonctions du coordinateur pour qu'il assure son rôle de coordinateur dans des conditions réalistes.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- **L'attente est satisfaite.**

- **Recommandations :**

La commission spéciale recommande au lycée de :

- faciliter la fonction du coordinateur à travers une lettre de mission.
- confier au coordinateur la coordination d'un seul BTS ;
- maintenir l'implication des intervenants externes (non membres du groupe curriculaire) dans la réflexion pédagogique du BTS.

- ***Attente 2 : Un système d'assurance qualité interne existe et est efficace***

Le groupe curriculaire du BTS s'est réuni plusieurs fois pour discuter et adapter les programmes de formation. Le groupe démontre une réelle volonté de se remettre en question et de faire évoluer leurs méthodes de travail.

Le lycée organise régulièrement des réunions entre direction et coordinateurs des différents BTS offerts au LAM.

Le groupe curriculaire indique que les contacts entre enseignants et étudiants ne sont pas formalisés en raison du nombre restreint d'étudiants de ce BTS. Les retours d'informations se font oralement. Un système formel d'évaluation de la formation par les étudiants n'a pas encore été mis en place. Une prise de contact a été réalisée dans ce contexte avec la Fachhochschule Aachen pour profiter de son expérience dans le domaine.

La commission spéciale considère que le système d'assurance qualité a progressé, mais qu'il n'est pas encore totalement déployé.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- **L'attente est partiellement satisfaite.**

- **Recommandations :**

La commission spéciale recommande au lycée de :

- formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- formaliser les temps de concertation du groupe curriculaire qui gagneraient à être davantage formalisés avec une programmation des temps de réunion, un ordre du jour et la diffusion systématique d'un compte rendu.

- poursuivre la mise en place un système d'assurance qualité en cohérence avec les standards européens pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (version révisée de 2015).

- **Attente 3 : Le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants**

Le programme est bien défini, avec des modules clairs et des grilles de cours et horaires précis mis à disposition des étudiants et que ces derniers connaissent.

Le BTS Génie technique est reconnu par l'Université de Lorraine pour une poursuite en licence professionnelle à l'IUT Henri Poincaré de Longwy, témoignant d'une reconnaissance de la qualité de la formation du Luxembourg.

Le taux de réussite montre que le programme et la charge de travail sont adaptés aux compétences des étudiants choisis.

En revanche, la commission spéciale souligne trois problèmes :

- Les différentes disciplines restent cloisonnées. Les étudiants peinent à comprendre leur articulation et ont l'impression de travailler en silo. La cohérence des contenus, apparente dans la description du BTS, leur semble moins évidente à mettre en pratique. Le lycée tente d'y répondre par la mise en place d'un mode de travail en projet, en autonomie et pluridisciplinaire.
- La prise en charge pédagogique des étudiants issus de l'enseignement secondaire technique et ceux issus de l'enseignement secondaire général est insuffisamment différenciée. Les enseignants de ce BTS ont rappelé l'obligation de reprendre à la base tous les enseignements en début de BTS, afin d'assurer une homogénéité de compréhension des étudiants aux profils très variés.
- Le taux d'abandon élevé, notamment en 1^{ère} année. Ceci surprend d'autant plus que les effectifs sont très réduits et qu'un tutorat a été généralisé. Le recrutement des étudiants se fait majoritairement parmi les meilleurs élèves du secondaire et des étudiants de la filière générale après échec à l'université. Pour être retenu en tant que candidat, il convient de répondre à un questionnaire à choix multiple sur internet (18-20 demandes d'étudiants) et puis de passer un concours (auquel 15 candidats se présentent en moyenne). Sur ces 15 candidats, seulement les 12 meilleurs sont retenus. Le mode de recrutement de nouveaux étudiants a été adapté en raison de la réforme des formations de techniciens au Luxembourg. Dorénavant le candidat devra, en sus de la procédure décrite ci-dessus, passer un entretien individuel. Un jury décidera de retenir ou non le candidat sur la base de son dossier et de l'appréciation de sa motivation. Le lycée met en place un accompagnement personnalisé (qui est inscrit dans la formation) en plus du tutorat. Selon le lycée, ceci

devrait permettre de réduire le taux d'abandon élevé, notamment en 1ère année et renforcer l'attractivité de la formation.

La commission spéciale estime cependant que le lycée devrait conduire une réflexion approfondie sur les raisons de l'échec, mieux identifier les difficultés des étudiants et rechercher les moyens de remédiation suffisamment tôt dans l'année. Le souhait du lycée de développer un tutorat « pro-actif » et d'encourager le travail autonome sous forme de projet sont pistes à développer.

Les enseignants rencontrés par la commission spéciale considèrent difficile de boucler en 2 ans l'ensemble du programme avec un nombre croissant de notions à intégrer, compte tenu des évolutions technologiques permanentes en Génie technique.

Le groupe curriculaire comme les intervenants externes souhaitent majoritairement un allongement à 3 ans des formations BTS, alors que la position des étudiants est beaucoup plus mitigée sur la pertinence de cet allongement.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- **L'attente est partiellement satisfaite.**

- **Recommandations :**

La commission spéciale recommande au lycée de :

- améliorer la qualité de la collecte des données portant sur le recrutement des étudiants. Il s'agit pour le lycée de pouvoir communiquer sur des données compréhensibles et utilisables pour toute partie intéressée (notamment les candidats à la formation, les étudiants en cours de formation, les employeurs, les autorités ministérielles et les évaluateurs externes). Par ailleurs, en sus de présenter des données solides, le lycée devrait renforcer l'analyse de ces données (notamment sur l'évolution des recrutements, les raisons des abandons, le placement des étudiants, les poursuites d'études). Il s'agit notamment de pouvoir conduire une réflexion sur les raisons du taux d'échec en première année et de prévenir les risques d'abandon suffisamment tôt.
- mettre en place une individualisation plus appuyée en début de cycle et de mettre en œuvre une pédagogie différenciée tenant compte des acquis des étudiants issus d'horizons différents ;
- définir une vision d'ensemble de la pédagogie pour l'ensemble du BTS, tous domaines confondus afin de renforcer l'interdisciplinarité et la cohérence des contenus.

2. Domaine d'examen : les ressources employées

- **Attente 4 : le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage**

Les programmes sont déclinés en acquis d'apprentissage de manière précise, reflétant le souci du groupe curriculaire de travailler en termes de compétences. 34 compétences ont été définies pour le BTS Génie technique. Cette définition a été rendue possible grâce à l'implication du secteur économique dans l'élaboration des contenus et dans leur adaptation depuis l'ouverture du BTS. Le contenu des cours, la pédagogie et les modes d'évaluation des étudiants ont été définis collaborativement entre pédagogues et professionnels.

Le lycée recrute des profils enseignants en phase avec les compétences demandées.

Le groupe curriculaire soutient une démarche de formation continue des enseignants, qui commence à s'organiser. Le BTS est membre depuis avril 2011 du réseau EduNet, organisé par l'entreprise Phoenix-Contact en Allemagne. 3 enseignants ont déjà suivi la formation de 60 heures dans le cadre de ce réseau, portant sur la programmation et l'interconnexion d'automates programmables. La plateforme EduNet offre également des possibilités d'échanges de pratiques pédagogiques, fort prisés par les enseignants du BTS.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- L'attente est satisfaite.

- **Attente 5 : Le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes**

Infrastructures et équipements

Les lieux sont modernes, spacieux et bien tenus. Ils satisfont les étudiants et les enseignants. La configuration des classes permet une étroite proximité entre les étudiants et les enseignants.

La commission spéciale estime que les matériels utilisés dans ce BTS sont suffisants pour l'apprentissage dans le cadre d'une formation professionnalisante. Les salles de cours sont libres d'accès aux étudiants, ceci aussi en dehors des cours, ce qui permet aux étudiants de répéter des expériences ou bien d'approfondir leurs connaissances en dehors des horaires du lycée.

Les matériels utilisés, qui permettent un apprentissage en réel, correspondent à ce que l'étudiant pourra utiliser durant son stage ou une fois recruté. Les stages offrent aux étudiants la possibilité de s'exercer sur des matériels de pointe, que le lycée ne peut pas forcément mettre à disposition.

Le lycée poursuit une politique d'acquisition et de renouvellement des matériels qui évite leur obsolescence. Le lycée déploie par ailleurs une politique d'optimisation des équipements et des salles entre les différents BTS, notamment le BTS Génie Automatique. Les deux groupes curriculaires ont ainsi coopéré pour équiper une salle hautement spécialisée, commune aux deux BTS. Par ailleurs, les entreprises partenaires contribuent à l'équipement de salles spécialisées (par exemple des plateformes d'expérimentation électronique) et de laboratoires, témoignant de la qualité de la relation entre ce BTS et le secteur économique. Enfin, les étudiants ont bénéficié de formations dans les locaux de l'IUT Henri Poincaré de Longwy (convention depuis 2013) au sein du cours Bâtiment.

Ressources humaines

L'équilibre entre les intervenants externes (professionnels) et les enseignants permanents a toujours été respecté depuis 2011. Le BTS ne souffre pas de problème de recrutement de professionnels, y compris pour les formations techniques pointues.

La relation étroite avec les entreprises du secteur offre un gisement d'intervenants externes, que le coordinateur accompagne pour renforcer leurs compétences pédagogiques. Les enseignants de ce BTS sont invités à rencontrer le plus fréquemment possible les entreprises. Les stages et les salons professionnels (comme la Foire industrielle de Hanovre) constituent des opportunités que les enseignants saisissent pour nourrir un réseau d'intervenants et de maîtres de stage ou recruteurs potentiels.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- **L'attente est satisfaite.**

- ***Attente 6 : Les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes***

Les employeurs sont impliqués dans la définition et l'adaptation des contenus, soit au sein du groupe curriculaire soit par des consultations ad hoc.

Un nombre important d'intervenants externes enseignent dans ce BTS, avec une bonne régularité, permettant leur implication dans le projet pédagogique dont ils connaissent les objectifs.

Les stages et les nombreuses visites d'entreprises (le dossier de ré-accréditation en liste pour l'ensemble des cours techniques) témoignent de l'implication des entreprises dans le projet pédagogique du BTS.

Les entreprises partenaires sont essentielles au bon fonctionnement de ce BTS. Si l'une des entreprises partenaires venait à se retirer brutalement du BTS, les conséquences sur la qualité de la formation s'en ressentiraient. Un élargissement des profils des entreprises, en incluant des PME innovantes, permettrait de sécuriser le lien avec le secteur économique. La signature de conventions de partenariats pluri-annuels permettrait également de construire des partenariats durables.

Un accent fort est mis sur l'entrepreneuriat afin d'inciter les étudiants à créer leur propre entreprise. La commission spéciale s'interroge sur l'opportunité de cet enseignement auprès d'étudiants ayant très peu d'expérience dans un domaine aussi spécialisé que le génie technique.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**
 - **L'attente est satisfaite.**
- **Recommandations :**

La commission spéciale recommande au lycée de :

- élargir le nombre d'entreprises partenaires, continuer à systématiser les conventions de partenariats avec les entreprises et approfondir l'étude de l'opportunité d'enseigner l'entrepreneuriat.

3. Domaine d'examen : les résultats de la formation

- ***Attente 7 : Les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage sont atteints***

Les résultats aux examens sont corrects.

Une grande majorité des étudiants s'insère sur le marché du travail, mais pas nécessairement dans le domaine du génie technique. Certains poursuivent leurs études. Les débouchés ciblés au départ pour cette formation n'ont pas pu être atteints, par contre la formation a trouvé un autre type d'entreprises intéressées par les diplômés de ce BTS avec les entreprises de conseil. Les diplômés sont capables de mener des projets,

d'organiser des réunions etc, et ont des compétences prisées par les entreprises de conseil.

Le diplôme de ce BTS est assez jeune sur le marché du Luxembourg. La reconnaissance du BTS au niveau des entreprises n'est que partielle. Certaines entreprises incorporent cette formation dans leurs grilles salariales, d'autres pas.

Un autre avantage des diplômés de ce BTS est leur compétence en langues (Français, Allemand et Anglais).

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes**

- **L'attente est satisfaite.**

• ***Attente 8 : Le Lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation***

Le suivi de cohorte, réalisé dans la perspective de la demande d'accréditation a été fourni à la commission spéciale. Néanmoins, la procédure de suivi du devenir des étudiants n'est pas systématiquement réalisée chaque année.

Dans le cadre des rencontres Entreprises-BTS des anciens étudiants ont été invités. D'autre part des anciens étudiants sont invités dans les cours pour témoigner de leurs expériences.

Il n'y a pas eu une création d'une association Alumni. Le lycée envisage de créer un événement de type « get together » avec tous les anciens étudiants du BTS à la fin du semestre d'été.

- **Appréciation du degré de satisfaction des attentes :**

- **L'attente est satisfaite.**

- **Recommandations :**

- formaliser les enquêtes de suivi des diplômés, utiliser les médias sociaux pour recueillir des informations sur l'insertion ;
- mettre en place un système d'évaluation de la formation qui permette une analyse fine de l'atteinte des acquis d'apprentissage (learning outcomes) ;
- susciter la création d'un réseau d'Alumni ;
- engager une réflexion sur une éventuelle poursuite d'études après le BTS, en analysant la pertinence de compléter la formation au regard des besoins des employeurs et des étudiants. Le lycée devrait ainsi parvenir à formuler un argumentaire sur le besoin ou non de poursuivre des études après le BTS.

4. Récapitulatif

Domaines d'examen	Attentes	Appréciation du degré de satisfaction des attentes	Recommandations par attente
Domaine d'examen 1 : GESTION ET ORGANISATION DE LA FORMATION	Attente 1 : la qualité du pilotage du programme est démontrée		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter la fonction du coordinateur à travers une lettre de mission et lui confier la coordination d'un seul BTS ; ▪ Maintenir l'implication des intervenants externes (non membres du groupe curriculaire) dans la réflexion pédagogique du BTS.
	Attente 2 : un système d'assurance qualité interne existe et est efficace		<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants. • Formaliser les temps de concertation du groupe curriculaire qui gagneraient à être davantage formalisés avec une programmation des temps de réunion, un ordre du jour et la diffusion systématique d'un compte rendu. • Poursuivre la mise en place un système d'assurance qualité en cohérence avec les standards européens pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (version révisée de 2015).
	Attente 3 : le programme est applicable et adapté aux besoins des étudiants		<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de la collecte des données portant sur le recrutement des étudiants. Il s'agit pour le lycée de pouvoir communiquer sur des données compréhensibles et utilisables pour toute partie intéressée (notamment les candidats à la formation, les étudiants en cours de formation, les employeurs, les autorités ministérielles et les évaluateurs externes). Par ailleurs, en sus de présenter des données solides, le lycée devrait renforcer l'analyse de ces données (notamment sur l'évolution des recrutements, les raisons des abandons, le placement des étudiants, les poursuites d'études). Il s'agit notamment de pouvoir conduire une réflexion sur les raisons du taux d'échec en première année et de prévenir les risques d'abandon suffisamment tôt. • Mettre en place une individualisation plus appuyée en début de cycle et de mettre en œuvre une pédagogie différenciée tenant compte des

			<p>acquis des étudiants issus d'horizons différents ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une vision d'ensemble de la pédagogie pour l'ensemble du BTS, tous domaines confondus afin de renforcer l'interdisciplinarité et la cohérence des contenus.
Domaine d'examen 2 : RESSOURCES EMPLOYÉES	Attente 4 : le lycée garantit un environnement favorable à l'enseignement et à l'apprentissage		
	Attente 5 : le lycée dispose des ressources nécessaires pour assurer la qualité des programmes		
	Attente 6 : les employeurs potentiels sont impliqués dans les programmes		<ul style="list-style-type: none"> • Elargir le nombre d'entreprises partenaires, continuer à systématiser les conventions de partenariats avec les entreprises et approfondir l'étude de l'opportunité d'enseigner l'entrepreneuriat.
Domaine d'examen 3 : RÉSULTATS DE LA FORMATION	Attente 7 : les objectifs de la formation en termes de connaissances, de compétences et d'une manière générale d'acquis d'apprentissage (<i>Learning outcomes</i>) sont atteints		
	Attente 8 : le lycée assure un suivi de ses étudiants après la formation		<ul style="list-style-type: none"> • Formaliser les enquêtes de suivi des diplômés, utiliser les médias sociaux pour recueillir des informations sur l'insertion ; • Mettre en place un système d'évaluation de la formation qui permette une analyse fine de l'atteinte des acquis d'apprentissage (<i>learning outcomes</i>) ; • Susciter la création d'un réseau d'Alumni ; • Engager une réflexion sur une éventuelle poursuite d'études après le BTS, en analysant la pertinence de compléter la formation au regard des besoins des employeurs et des étudiants. Le lycée devrait ainsi parvenir à formuler un argumentaire sur le besoin ou non de poursuivre des études après le BTS. .

- **les attentes sont satisfaites;**
- **les attentes sont partiellement satisfaites ;**
- **les attentes sont insuffisamment satisfaites.**